

Premier of Prince Edward Island

Premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard



Le 16 octobre 2025

Commissaire Michael Duheme  
Gendarmerie royale du Canada  
73, promenade Leikin  
Ottawa (Ontario) K1A 0R2 Canada

Monsieur,

Je vous écris au nom de nombreux Insulaires qui ont exprimé une profonde inquiétude concernant de graves allégations d'ingérence étrangère et de blanchiment d'argent à l'Île-du-Prince-Édouard. Ces allégations portent principalement sur certains groupes bouddhistes et leurs affiliés exerçant leurs activités dans la province, et s'appuient sur des années d'incertitude et de rumeurs publiques.

Le 8 octobre 2025, les déclarations d'un ancien solliciteur général du Canada et d'un ancien surintendant de la GRC à l'occasion d'une conférence de presse sur la Colline du Parlement à Ottawa ont ravivé l'attention portée à ces enjeux de longue date. Leurs propos portent à croire que certaines informations pourraient justifier l'ouverture d'une enquête criminelle. Bien entendu, ces déclarations ont suscité des inquiétudes chez les Insulaires. Nous exhortons donc la GRC fédérale à examiner toutes les preuves disponibles, à entrer en contact avec les personnes qui ont fait ces allégations et à mener une enquête sur tout acte répréhensible.

Il est tout aussi troublant d'entendre que, selon ces mêmes personnes, l'Île-du-Prince-Édouard aurait servi de « base d'opérations avancée pour le Parti communiste chinois ». Ce sont là des allégations graves. Les allégations d'ingérence étrangère clandestine doivent être examinées par les ministères et organismes fédéraux concernés, y compris la GRC, afin de déterminer si elles reposent sur des faits. Les Insulaires s'attendent à ce que de telles affaires soient traitées de manière responsable, par l'intermédiaire des processus juridiques établis plutôt que par la spéculation.

Nous notons que la Commission de réglementation et d'appels de l'Île mène actuellement une enquête sur les biens fonciers associés à certaines des entités mentionnées dans les allégations publiques. Bien que cet examen relève de la compétence provinciale et qu'il soit destiné au ministre responsable des Terres, toute conclusion laissant entrevoir des implications potentielles en matière criminelle ou de sécurité nationale sera transmise aux autorités fédérales compétentes. Nous demandons à la GRC d'accorder promptement son attention à cette affaire.

Qu'elles soient fondées ou non, des allégations de cette nature peuvent miner la confiance du public dans nos institutions démocratiques. Nous reconnaissions que certains processus d'enquête ne peuvent pas être rendus publics. Malgré cela, les Insulaires méritent d'avoir l'assurance que les préoccupations légitimes sont examinées par les voies appropriées.

Les Insulaires sont fiers de la réputation de leur province en matière d'ouverture, d'équité et de communauté – mais cette fierté est aujourd'hui mise à l'épreuve par un climat d'incertitude. Nous demandons que cette affaire soit traitée avec la transparence, le professionnalisme et le soin que les Insulaires attendent de leurs institutions publiques. Plus longtemps ces questions restent sans réponse, plus la confiance du public s'érode. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser les rumeurs et la peur s'installer. Une enquête approfondie et impartiale par la GRC est la seule façon de rétablir la clarté et la confiance.

Nous vous exhortons à traiter cette affaire avec le sérieux qu'elle mérite. Discutez avec les personnes qui ont fait ces allégations et examinez les preuves. Coordonnez vos efforts avec les autorités provinciales et fédérales ainsi qu'avec les organismes de réglementation. Et surtout, communiquez la vérité aux Insulaires. Que le résultat confirme des actes répréhensibles ou dissipe les doutes, la transparence est essentielle.

Voilà ce que veulent les Insulaires. Voilà ce à quoi s'attend notre gouvernement. Ce sont là les mesures qu'il faudra prendre pour tenir les Insulaires au fait des activités en cours dans leur propre province.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard,



Rob Lantz

Le ministre du Logement, des Terres et des Communautés,



Cory Deagle

CC : Gary Anandasangaree, ministre de la Sécurité publique du Canada  
Sean Fraser, ministre de la Justice et procureur général du Canada  
Bloyce Thompson, vice-premier ministre, ministre de la Justice et de la Sécurité publique et sous-procureur général de l'Île-du-Prince-Édouard  
Heath MacDonald, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada  
Kent MacDonald, député fédéral de Cardigan  
Sean Casey, député fédéral de Charlottetown  
Bobby Morrissey, député fédéral d'Egmont